

## Conseil de développement de Grand Paris Sud



Envie d'agir pour votre territoire ? Rejoignez le Conseil de développement !

**Plus d'informations dans la rubrique dédiée.**

## Qu'est-ce que le Conseil de développement (CODEV) ?

Le Conseil de Développement (CODEV) de Grand Paris Sud est un espace de travail et de contributions citoyennes de la communauté d'agglomération. Il est consulté pour avis par le conseil communautaire sur les documents de prospectives et de planification ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques publiques locales de promotion du développement durable.

Ainsi, le CODEV, dont l'ambition est d'associer le plus grand nombre de citoyens et d'acteurs du territoire à sa réflexion, donne son avis sur toute question relative au périmètre communautaire par saisine du conseil communautaire ou par auto-saisine.

Votée à l'unanimité par le Conseil Communautaire en juin 2021, une délibération précise les missions du CODEV et ses moyens d'action, traduisant la volonté des élus d'en faire une instance partenaire de l'agglomération essentielle à la participation citoyenne SUR et POUR le territoire.

## Nous contacter



Pour toute question, adressez-vous à Eric COQUELIN, accompagnateur du Conseil de développement : **[codev@grandparissud.fr](mailto:codev@grandparissud.fr)**